

# COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

## SEANCE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2013

*Nombre de conseillers en exercice : 11*

*Date de convocation : 5.09.2013*

*Nombre de présents : 9*

*Nombre de votants : 9*

L'an deux mille treize, le jeudi 12 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chazine, Ducloux, Leporati, Barthélémy.

Absents : M. Claude Chabaud, Marc Chabaud

A été élu secrétaire : M. Hervé Planchon

### Ordre du jour

#### I] Délibérations :

- 1) Harmonisation des Exonérations et Abattements fiscaux des ménages ( Taxe d'Habitation et Taxe sur le Foncier non-bâti ), sur la partie additionnelle, dans la perspective de la future intercommunalité

#### II] Affaires courantes :

- 1) Fonds de Solidarité Locale 2014
- 2) Bilan des diagnostics du SMDV, et de leurs suites
- 3) Expertise des dalles de béton du Moulin Clos par *Veritas*

#### III] Affaires Diverses :

- 1) Repas de la Commune
- 2) Téléthon
- 3) Traitement des platanes et plantation d'arbres
- 4) Comptes rendus des réunions suivies par les Conseillers

---

*Les délibérations*

## N° 13-19 - LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LA PROTECTION DU CAPTAGE DU MOULIN CLOS

## N° 13-20 - PLAN DE GESTION ESPACE NATUREL SENSIBLE

### Les affaires courantes

- 1) Fonds de Solidarité Locale 2014  
Pourrait être envisagée, en 2014, l'acquisition de petits équipements tels que : karcher, tondeuse, broyeur avec moteur thermique, motobineuse, remorque. Un dossier demandant l'aide de la Région au titre du FSL 2014 sera envoyé en ce sens.
- 2) Bilan des diagnostics du SMDV, et de leurs suites  
Le Bilan sera dressé au printemps. En ce qui concerne les chemins communaux, la priorité devra être donnée à celui de l'Oratoire. Il conviendra d'écrire aux 13 propriétaires riverains, afin de savoir s'ils souhaitent s'occuper de leurs bois avant que la commune fasse, le cas échéant, intervenir le SMDV ( qui peut prendre 50% du montant des opérations de débroussaillage à sa charge ).
- 3) Expertise des dalles de béton du Moulin Clos par Veritas  
L'audit réalisé le 2 août, par le Bureau Veritas, a consisté en un examen visuel des parties visibles et accessibles, sans démontage, sans calculs ni sondages particuliers, de la terrasse extérieure et des dalles béton des deux corps de bâtiments principaux du Moulin Clos. En ce qui concerne la terrasse, et dans l'attente des travaux de réfection ( dépose de la dalle existante, vérification de l'état des poutrelles, coulage d'une nouvelle dalle avec une étanchéité, réhabilitation des garde-corps métalliques ), le rapport du 12 août de Veritas stipule que le dessous du plancher devra être balisée et interdit d'accès au public, et que l'utilisation de la surface du plancher sera limitée à une dizaine de personnes maximum. Pour la dalle des deux corps de bâtiments, ledit rapport ne note pas de désordres visuels apparents, et préconise la dépose des faux plafonds et isolants pour s'assurer du bon état des structures du plancher avant une nouvelle exploitation.

### Les questions diverses

- 1) Repas de la Commune  
Le déjeuner a été fixé au 29 septembre au Moulin Clos, le plat principal sera cuisiné par l'Auberge de La Loube qui suggère une brouffade de taureau avec pâtes fraîches. Se rapprocher d'une des communes voisines pour emprunter une cinquantaine de chaises.
- 2) Téléthon  
Des devis sont attendus pour la préparation du plat principal de ce déjeuner du 8 décembre au Château de l'Environnement

3) Traitement des platanes et plantation d'arbres

- quelques tigres du platane ont été trouvés sur le platane de la Mairie (dixit le spécialiste du PNRL), mais cela ne le menace pas. Un des platanes du terrain de boules a été planté sur un remblai trop calcaire, il est atteint de chlorose. Il faudrait décaisser dans un rayon de 50cm alentour, et procéder à un apport de bonne terre
- par ailleurs, plusieurs tilleuls sont morts ( 1 sur le parking de l'ancienne Etape du Promeneur, 2 à la Sparagoule... ), il conviendrait de les remplacer par des micocouliers

4) Autres

Le prochain Bulletin Municipal devra rappeler aux propriétaires de maisons d'hôtes, gîtes d'étape et ruraux, qu'ils doivent déclarer leur activité en Mairie

**Fin de la séance à : 21h**